

■ **Bureau d'Ingénieurs Simon Crettaz Sàrl**, à Sierre, CH-626.4.006.630-7, Société à responsabilité limitée (FOSC no 123 du 28.06.2002, p. 17, publ. 533298). Modification des statuts: 24.06.2009. Nouveau capital social: CHF 100'000.— [précédemment: CHF 20'000.—]. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Nouvel organe de publication: FOSC. Nouvelles communications: Communication aux associés: par écrit ou par courriel. [biffé: capital social entièrement libéré].

Personne et signature radiée: Papon, Eric, de Lausanne, à Sierre, associé, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 1'000.—. Inscription ou modification de personne: Crettaz, Simon, de Ayer, à Anniviers, associé et gérant, avec signature individuelle, pour 100 parts sociales de CHF 1'000.— [précédemment: à Saint-Jean, pour une part sociale de CHF 19'000.—]. Selon déclaration du gérant du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte [Adaptation au nouveau droit de la Sàrl].

Registre journalier no 1509 du 03.07.2009

(05127530 / CH-626.4.006.630-7)